

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2022-111

PUBLIÉ LE 12 MAI 2022

Sommaire

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / DRDFIP

45-2022-05-05-00004 - Arrêté portant délégation de signature pour missions rattachées (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2022-05-05-00004

Arrêté portant délégation de signature pour
missions rattachées

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DÉPARTEMENT DU LOIRET**

**DÉCISION DE DÉLÉGATIONS SPÉCIALES DE SIGNATURE
POUR LES MISSIONS RATTACHÉES**

L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu le décret du Président de la République en date du 29 août 2019 nommant M. Bruno DALLE administrateur général des finances publiques de classe normale et directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret, à compter du 1^{er} septembre 2019,

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 1^{er} mai 2022, délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

1. Pour la mission maîtrise des risques

1.1 Mme Delphine LECLERC, Inspectrice Principale des finances publiques, responsable par intérim de la mission Maîtrise des risques, reçoit délégation à l'effet de signer les pièces et documents relatifs aux attributions de son domaine d'activité.

1.2 – en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Delphine LECLERC, sans que cette circonstance soit opposable aux tiers ou puisse être invoquée par eux :

- Mme Isabelle GAULE, inspectrice divisionnaire des finances

publiques de classe normale,
• M. Bernard NORMAND, inspecteur des finances publiques,
pour les mêmes pouvoirs.

2. Pour la mission départementale d'audit

- M. Laurent CHARPY, inspecteur principal des finances publiques,
- Mme Delphine LECLERC, inspectrice principale des finances publiques,
- Mme Émeline ROBERT, inspectrice principale des finances publiques,
- Mme Christine PAILLOUX, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale,

à l'effet de signer les remises de services et procès-verbaux d'installation des comptables et agents comptables du département du Loiret, ainsi que toutes pièces annexes.

3. Pour la mission politique immobilière de l'État :

3.1 – M. Olivier DE SORAS, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, responsable régional de la politique immobilière de l'État en région Centre-Val de Loire, pour me suppléer et signer, seul ou concurremment avec moi, tout document ou courrier ayant trait à la conduite de la politique immobilière de l'État en région Centre.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du Loiret.

Fait à Orléans, le 05 mai 2022

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques,

Bruno DALLES